Régisseur sons et lumières F/H

https://recrutement.lyon.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3398&id_origin=0

Limite de candidature	26-12-2026
Mise à jour	26-11-2026
Référence	11275
Service	DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER
Localisation	Lyon
Contrat	Emploi permanent
Statut	-
Fonction	Technicien-ne du spectacle et de l'événementiel
Date d'entrée	01/02/2027
Date de fin	26-12-2026
Filière	Technique
Catégorie	C
Cadre d'emploi	C - Agents de maîtrise territoriaux
Grade	Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal

Contexte et définition du poste

La Direction Centrale de l'Immobilier (DCI) assure au sein de la ville le rôle de référente en matière immobilière et est sa représentante en qualité de propriétaire et de locataire. Rattaché à cette dernière, le service des salles municipales et des locaux syndicaux (SMLS) de la Ville de Lyon assure la gestion administrative et technique de locaux et de salles pour la réalisation de spectacles, concerts, conférences, réunions ou expositions.

Placé sous l'autorité du responsable du Pôle technique, vous assurez les prestations techniques d'accueil de spectacles nécessaires aux contractants, autour des trois axes technique son, technique lumière et sécurité :

- Vous assurez l'accueil et l'accompagnement technique des contractants : analyser les besoins, étudier les fiches techniques et conseiller les utilisateurs sur les moyens techniques adaptés à leurs manifestations.
- Vous assurez la maintenance et le dépannage des équipements : contrôler, entretenir et maintenir en état de fonctionnement les installations et matériels techniques, identifier les dysfonctionnements et réaliser les interventions nécessaires.
- Vous préparez et organisez les installations techniques : planifier et mettre en place les équipements de sonorisation, d'éclairage, d'audiovisuel et de machinerie nécessaires à la réalisation des spectacles et événements.
- Vous assurez la régie son et lumière des manifestations : piloter en autonomie les installations et les prestations techniques, en garantissant leur bon fonctionnement et leur adaptation aux exigences artistiques et organisationnelles.
- Vous coordonnez les interventions techniques : assurer l'accueil des intervenants, ajuster les moyens matériels et techniques et veiller au bon déroulement des manifestations, en lien avec les différents acteurs.
- Vous gérez les équipements et les stocks techniques : assurer le rangement, le suivi des matériels, les inventaires et l'identification des besoins en renouvellement et en approvisionnement.
- Vous veillez à la sécurité des installations et du public : exercer la fonction d'agent désigné à la sécurité, veiller au respect de la réglementation des établissements recevant du public (ERP) et des normes applicables aux équipements.

Profil recherché

-Vous maîtrisez les domaines de l'électricité, de l'éclairage scénique, de l'électronique, de la vidéo et de l'électroacoustique.
-Vous maîtrise les normes de sécurité, les risques électriques et les règles de prévention des risques professionnels.
-Vous avez une expérience dans le domaine du spectacle et une capacité à assurer des prestations techniques en autonomie et en polyvalence.

-Vous avez le sens du relationnel, un esprit d'équipe, faites preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit et de sens artistique.
-Vous avez le sens des responsabilités, êtes autonome, avez un esprit d'initiative, de la disponibilité et une capacité à travailler en horaires irréguliers, en hauteur et dans un environnement sonore et lumineux exigeant (port de charges, conduite de nacelles).
-Vous détenez idéalement les habilitations électriques, PEMP (nacelle), élingage, travail en hauteur et SSIAP 1.

Informations complémentaires

Vos conditions de travail :
- Lieu de travail : Ensemble des salles municipales de la Ville
- Horaires : 39H hebdomadaires. Possibilités de travail de nuit, en week-end et lors de jours fériés en application du règlement intérieur
- 25 jours de congés annuels + 21 jours de RTT + 3 jours pénibilité
- Rémunération : à partir de 2 240€ bruts mensuels

Les avantages à nous rejoindre :
- Participation transports en commun ou Velo'v à hauteur de 75 %
- Carte ticket restaurant : possibilité jusqu'à 153 € par mois dont 60 % pris en charge par la ville
- Forfait « mobilités durables » : jusqu'à 300 € par an en cas de déplacement en covoiturage ou vélo personnel
- Congé menstruel
- Comité d'œuvres sociales : sport, culture, loisirs, voyages... des avantages pour toute la famille !